

Bulletin de santé du végétal

ÉCOPHYTO



Canne à sucre – Novembre 2017

Directeur de publication : Jean-Bernard Gonthier, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière et rédacteur : Joseph Antoir.

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armeflor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A retenir

Météorologie : en novembre, la pluviométrie est supérieure aux moyennes décennales dans l'ensemble de l'île.

Ver blanc (*Hoplochelus marginalis*) : attention à bien veiller à la lutte obligatoire contre le ver blanc sur les parcelles en replantation.

Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) : des attaques encore importantes sur certaines parcelles non récoltées.

Borer rose (*Sesamia calamistis*) : moins de parcelles attaquées. Le début de croissance de la canne diminue les attaques de borer de souche. Mais rester vigilant pour les cannes de fin de campagne.

Adventices : forte pression des adventices qui continue sur les parcelles ou la canne n'est pas développée. Le paillage stoppe ou ralentit leurs progressions.

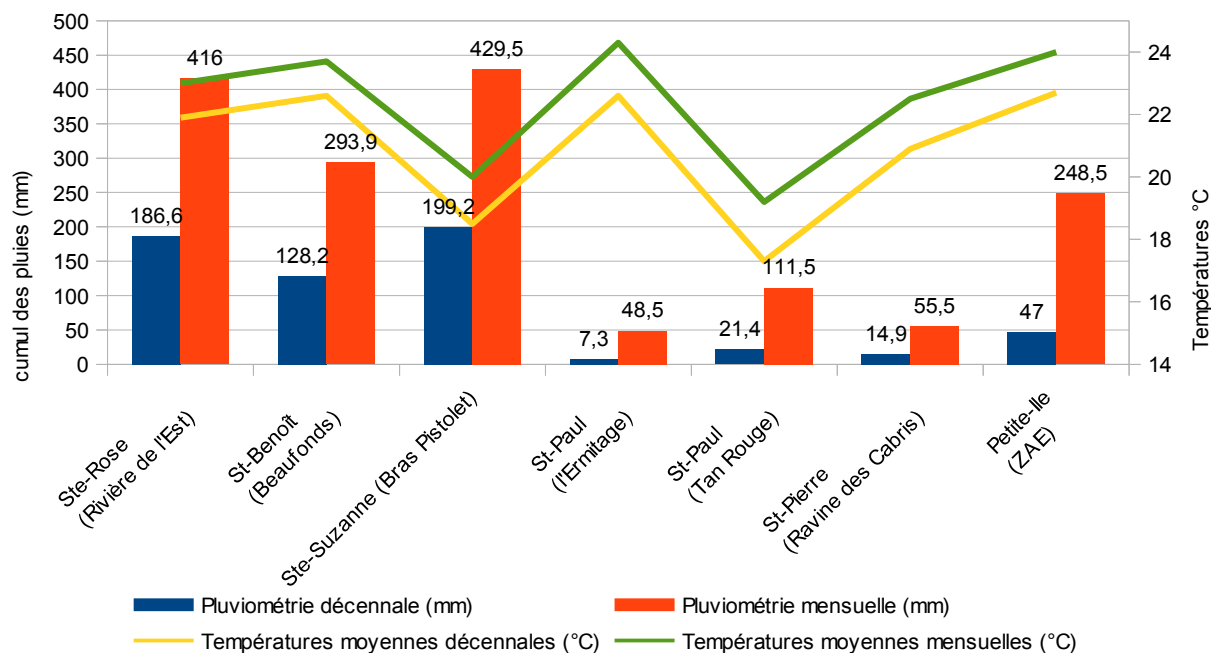
Météorologie

Relevés de novembre 2017 comparés aux moyennes décennales du mois de novembre.

Poste	Ste-Rose (Rivière de l'Est)	St-Benoît (Beaufonds)	Ste-Suzanne (Bras Pistolet)	St-Paul (l'Ermitage)	St-Paul (Tan Rouge)	St-Pierre (Ravine des Cabris)	Petite-Ile (ZAE)
Températures moyennes décennales (°C)	21,9	22,6	18,5	22,6	17,3	20,9	22,7
Températures moyennes mensuelles (°C)	23	23,7	20	24,3	19,2	22,5	24
Pluviométrie décennale (mm)	186,6	128,2	199,2	7,3	21,4	14,9	47
Pluviométrie mensuelle (mm)	416	293,9	429,5	48,5	111,5	55,5	248,5

Les températures du mois de novembre ont été plus élevées que les moyennes décennales sur l'ensemble des stations de 1,4 °C en moyenne.

La pluviométrie a été supérieure aux moyennes décennales dans l'ensemble de l'île.



Phénologie

Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de novembre 2017.

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Saint-Paul	Saline-les-Hauts	881	R583	Fin octobre 2016	Levée
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-Juillet 2017	Début de croissance
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2017	Début de croissance
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2017	Début de croissance
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2017	Début de croissance
P6	Saint-Paul	Antenne IV	204	R579	Fin août 2017	Tallage
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2017	Début de croissance
P8	Les Aviron	Tévelave	798	R583	Fin septembre 2017	Début de tallage
P9	Saint-Benoît	Beaulieu	66	R582	Début décembre 2016	Maturation

Etat phytosanitaire des cultures

• Canne à sucre

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 9 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



Répartition géographique des parcelles

Etat phytosanitaire des parcelles de cannes face aux bioagresseurs au mois de novembre 2017.

Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P7, P9 : 0 % de « cœurs morts» P8 : 4 % de « cœurs morts» P6 : 5 % de « cœurs morts»	20 %	Risque faible : les attaques sont plus fortes de 0 à 3 mois et demi après la levée et pendant toute la durée du tallage.
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8 : 0 % de tiges attaquées P9 : 30 % de tiges attaquées	> 50 %	Risque élevé : pour les parcelles en maturation ou récolte, le stade phénologique des plants est encore propice aux attaques de borer ponctué.
Noctuelle défoliatrice (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de feuilles attaquées	> 50 %	Risque faible : la période à risque est passé pour les parcelles au stade de début de croissance.
Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8 : 0 % des tiges attaquées P9 : 5 % des tiges attaquées	> 50 %	Risque faible : les parcelles récoltées sont indemnes de cochenilles. Une faible proportion subsiste sur la P9 non récoltée. (Retrouver la fiche phytosanitaire sur www.bsv-reunion.fr).
Rat (<i>Rattus sp.</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : aucun dégât	Difficile à déterminer	Risque moyen : la P9, avec des cannes en cours de maturation (gorgées de sucre), est toujours attractive pour les rats.
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)	P1, P9 : 0 % de feuilles attaquées P5, P8 : 10 % de feuilles attaquées P2, P4, P6, P7 : 25 % de feuilles attaquées P3 : 30 % de feuilles attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	Risque moyen : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles de canne enroulées. (Retrouver la fiche phytosanitaire sur www.bsv-reunion.fr).

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

Risque faible : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

- Le borer rose est encore actif sur les parcelles du réseau P6 et P8 de milieu de campagne. Les cannes à sucre coupées en fin de campagne sont sensibles en cette période. Eliminer les cœurs morts de la parcelle par broyage ou par enfouissement. Ces parcelles peuvent subir des attaques dans les prochains mois qui suivent la levée. (Cf fiche phytosanitaire <http://www.bsv-reunion.fr/wp-content/uploads/2015/01/Fiche-phytosanitaire-borer-rose.pdf>).

- Les borers ponctué sont toujours présents sur les cannes de la P9 du réseau (non récoltée). **Il est conseillé de récolter au plus tôt les parcelles les plus atteintes et ne pas laisser les bourgeons en cas de fortes attaques.** (Cf fiche phytosanitaire <http://www.bsv-reunion.fr/wp-content/uploads/2015/02/Fiche-phyto-borer-ponctu%C3%A9.pdf>).

- La noctuelle disparaît de la P2 et de la P7 et ne concerne plus les parcelles de début de campagne. **Traiter avec un produit à base de *Bacillus thuringiensis* si vous rencontrez des fortes attaques.** Surveiller les parcelles de milieu et fin de campagne.

- Les cochenilles sont encore faiblement présentes sur la P9 non récoltée.

- Pas d'attaques de rats sur les parcelles. Mais rester toujours vigilants : en cas de présence d'attaques importantes, récolter ces parcelles en priorité.

- Les thrips font leur apparition sur la P5 et sont toujours présents sur les parcelles P2, P3, P4, P6, P7 et P8.



Thrips sur Canne à sucre (J. Antoir, CA)

Enherbement des parcelles de canne au mois de novembre 2017

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9
Enherbement	10%	80%	10%	60%	10%	60%	60%	30%	0%
Mois après coupe	1	4	4	4	4	3	4	2	12
Dernière intervention	-	Juillet	Novembre	-	Juillet	Novembre	-	Octobre	Mars
Type d'intervention	-	Chimique	Chimique	-	Chimique	Chimique	-	Chimique	Chimique
Seuil d'intervention	30 %								
Évaluation des risques	Faible	Élevé	Faible	Élevé	Faible	Élevé	Élevé	Élevé	Nul

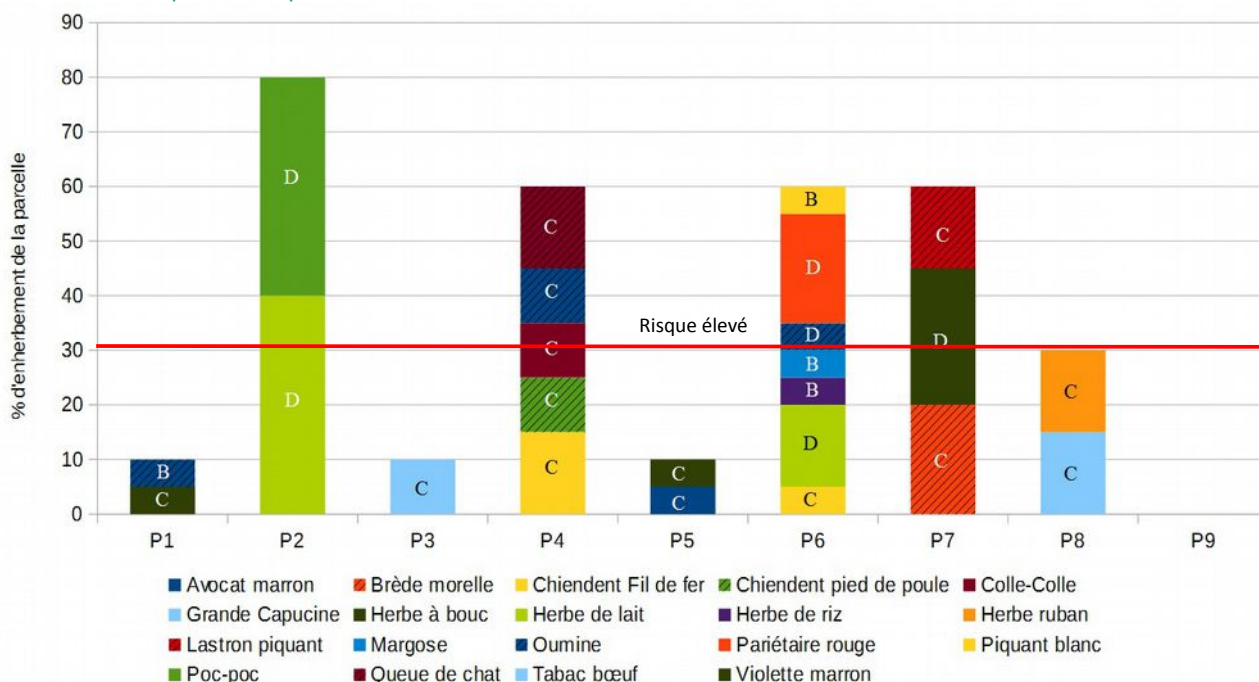
Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

Risque moyen : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

Enherbement des parcelles et présence d'adventices au mois de novembre 2017.



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stade phénologique croissants sont répertoriés de A (plantule) à E (grenaison).



Herbe queue de chat, *Setaria pumila* (J. Antoir, CA)

L'observation des mauvaises herbes recouvrant la parcelle conduit à une estimation du recouvrement du sol en pourcentage.

Les taux d'enherbement ont encore fortement augmenté sur les parcelles qui n'ont subi aucune intervention. Le paillage réparti sur 100 % ou sur 50 % des surfaces permet de ralentir la pression des adventices 2 à 3 mois après la coupe. Le seuil de risque de 30 % a été dépassé sur les 4 parcelles P2, P4, P6 et P7. L'intervention sur la P3 a fait baisser le pourcentage en dessous du seuil d'enherbement par rapport au mois dernier. Comme le mois dernier, il n'y a toujours pas d'enherbement sur la parcelle P9 non récoltée.

La parcelle P6 possède la plus grande diversité d'adventices avec 7 espèces représentées. Toutes les parcelles du réseau présentent des adventices arrivées au minimum à un stade de plante adulte (C) ou plus.



Brede morelle, *Solanum americanum* (J. Antoir, CA)



Colle colle, *Sigesbeckia orientalis* (J. Antoir, CA)



Remarque importante: une intervention manuelle ou mécanique est nécessaire sur les parcelles ayant un taux d'enherbement supérieur ou égal à 30 % ou sur celles présentant des graminées (Fataque), lianes ou herbes vivaces à des stades avancés (C ou D). Il est aussi primordial d'agir avant d'arriver aux stade D ou E car cela augmente le stock semencier dans le sol ce qui aggrave le risque sur les campagnes suivantes ou une gêne à la récolte. De plus, il faut veiller à bien identifier les espèces présentes et les problématiques pour adapter le moyen de lutte.

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre : Joseph Antoir, Chambre d'agriculture de La Réunion
Tél : 0262 37 48 22 / e-mail : joseph.antoir@reunion.chambagri.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.